

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION – FOIRE DE PRINTEMPS 9 AVRIL 2022

Malgré la situation sanitaire, la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny a décidé de maintenir la Foire de Printemps avec des **conditions d'organisation exceptionnelles** :

- ✓ Dès le mois de janvier, une fiche de préinscription sera mise en ligne et servira au choix des exposants par les élus. Cette fiche est à nous retourner complétée au plus tôt.
- ✓ **Les exposants non préinscrits et non choisis ne pourront pas s'installer et aucun emplacement ne leur sera proposé.**
- ✓ Les protocoles COVID des exposants devront être joints avec le retour de cette fiche. Les masques et le gel hydroalcoolique seront à la charge des exposants. En cas de protocole non validé, l'exposant ne pourra être présent.
- ✓ Seuls les stands inférieurs ou égaux à 10 m linéaire seront acceptés ; ce qui modifiera les emplacements habituels. Les placements sur la Foire seront faits par les organisateurs. Cette situation est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.
- ✓ Pour les exposants choisis, un dossier d'inscription complet leur sera envoyé par la Police Municipale et sera à retourner au plus tard le 18 mars 2022.

Il est important de rappeler que **la Foire de Printemps 2022 est soumise aux règles sanitaires en vigueur.**

En cas d'annulation de la Foire, vous serez prévenus par mail et nous nous engageons à reprendre les exposants choisis pour l'édition 2023.

Nous comptons sur vous pour le respect de cette organisation qui est le gage d'une Foire réussie et en toute sécurité pour vous et les nombreux visiteurs.

NOM PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE.....

TÉLÉPHONE.....

ADRESSE MAIL.....

TYPE DE MARCHANDISES VENDUES.....

LONGUEUR DU STAND.....

FICHE A NOUS RETOURNER PAR MAIL : armelle.rigaux@saintpierreenuaucigny.fr